

## Chapitre 5 – Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ?

### Étude de cas – Les dynamiques des espaces ruraux en Turquie

> p. 165

Texte

#### L'agriculture turque dans la mondialisation

La Turquie présente la particularité contradictoire d'être une puissance agricole établie, y compris à l'exportation, tout en ayant des coûts de production très élevés. Elle est relativement fermée à l'importation, du fait de taxes et de multiples contrôles de restriction non tarifaires (contrôles arbitraires, tests toxicologiques, attestations administratives superflues, etc.) et très ouverte à l'exportation, grâce à des prix garantis et à des subventions aux secteurs agricoles. [...] Sous réserve qu'elle parvienne à intensifier ses productions et à pousser plus avant leur transformation grâce aux débouchés qu'elle a su conquérir à l'exportation, la Turquie pourrait à terme conforter son statut de grande puissance agricole. Cependant, dans l'immédiat, le pays doit faire face aux conséquences de l'environnement régional instable dans lequel il évolue. Les conflits en Syrie et en Irak impactent sa politique alimentaire en la forçant à nourrir des millions de réfugiés. Par ailleurs, à moyen terme, l'éloignement d'une perspective d'intégration dans l'Union européenne change la donne pour sa trajectoire agricole et agroalimentaire : une Turquie « sous PAC<sup>1</sup> » aurait été bien différente, tout comme l'est l'Europe agricole sans la Turquie. La modification des alliances du pays conduit ainsi celui-ci à réorienter certains de ses débouchés, en particulier vers la Russie, l'Asie et l'Afrique. Sur un plan stratégique, la Turquie occupe depuis 2022 une place centrale dans le fonctionnement de l'accord « Black Sea Grain Initiative<sup>2</sup> » qui permet l'exportation de céréales ukrainiennes.

Philippe Ducroquet et Jean-Paul Charvet, *Atlas des politiques agricoles et alimentaires*, éditions du Rocher, 2024.

1. Politique agricole commune : politique de soutien à l'agriculture dans l'Union européenne.
2. L'initiative céréalière de la mer Noire est un accord signé par la Russie, l'Ukraine, la Turquie et les Nations unies pour permettre l'exportation des céréales ukrainiennes malgré la guerre en Ukraine.